

FORMATION « Approche du tutorat des élèves aides-soignant(es) en stage »





<p>PRÉ REQUIS / PUBLIC Aide-soignant(e) CAFAS, DPAS, DEAS ou VAE + tuteur de stage ou l'envisager dans un avenir proche</p>	<p>DURÉE DE LA FORMATION 1 jour (7h) 9h-17h</p>	<p>CERTIFICATION Non certifiant Développement des compétences</p>
<p>ACCÈS HANDICAP Oui sous conditions d'aptitude médicale</p>	<p>DATES / PÉRIODE DE LA FORMATION Sur demande</p>	<p>LIEUX 9 Boulevard de Louvain 13008 – Marseille Ou en INTRA dans vos locaux</p>
<p>NIVEAU D'ACCÈS Aide-soignant(es) CAFAS, DPAS, DEAS ou VAE</p>	<p>ADMISSION Inscription sur document dédié</p>	<p>TARIFS Tarif sur demande</p>

<p>+ Présentation du métier :</p>	<p>L'Arrêté du 10 juin 2021 définit les nouveaux référentiels de formation et de certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS) et abroge l'Arrêté du 22 octobre 2005.</p> <p>Outre le gain en autonomie et les nouvelles compétences de l'AS, le référentiel de 2021 donne un rôle primordial aux professionnels de terrain. En effet, le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique de l'élève AS lors de sa période en milieu professionnel.</p> <p>Néanmoins, la fonction de tuteur ne s'improvise pas et requiert une connaissance à la fois des nouveaux textes mais aussi des principes et méthodes pour exercer un tutorat de qualité.</p> <p>Cette formation vous propose d'acquérir une première approche de cette fonction.</p>
<p>+ Objectifs : (Aptitudes et compétences)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les fondamentaux du référentiel de formation des AS • Identifier le rôle de tuteur de stage et connaître ses limites • Identifier la posture du tuteur • S'approprier les différents temps du tutorat (accueil, accompagnement et encadrement, bilan intermédiaire, évaluation de fin de stage) • Développer la méthodologie de l'évaluation des compétences
<p>+ Programme ou référentiel :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et échange autour des attentes et besoins des participants • Pré-test de la formation • Les principes et les méthodes du référentiel de formation des AS de 2021 • Les dispenses et allègements de la formation • Le rôle et les limites de l'exercice du tutorat • Les différents temps du tutorat • L'évaluation des compétences • Le portfolio et son utilisation en stage • La posture du tuteur
<p>+ Débouchés :</p>	<p>Non concerné</p>
<p>+ Méthode d'évaluation des stagiaires :</p>	<p>Un Pré-Test et un Post-Test permettant d'apprécier le niveau de connaissances des stagiaires avant et après l'action de formation ; Un questionnaire de satisfaction. Une attestation de fin de formation est délivrée aux participants ayant été présents sur la totalité de la durée de la formation.</p>
	<p>Planification INTER, inscription sous 48h</p>

+ Délai d'accès :	Délais d'accès à la formation : Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation en fonction du nombre d'inscription (sous réserve de la signature préalable de la convention de formation)
+ Méthodes Mobilisées :	Formation sur 1 journée (7h) de 9h-17h. Des enseignements théoriques ont lieu sur le site du CERFAH ou en Intra (sur demande).
+ Contacts et lieux de formations :	Responsable pédagogique : C Carbonaro - 04 91 78 10 06 – contact@cerfah.fr 9 Boulevard de Louvain 13008 – Marseille ou en INTRA
+ Indicateurs de résultats :	Primo session - Données indisponibles – contact : c.carbonaro@cerfah.fr

*En INTER établissements la notion de « partenaire » s'adresse aux établissements pouvant justifier de l'encadrement d'un(e) apprenti(e) du CERFAH durant les 2 dernières années.

**En INTRA établissement, la formation comprend un coût à la journée et des frais de déplacement des formateurs (fonction de la distance du lieu de formation et de l'équipement proposé par l'établissement d'accueil).

CERFAH 9 Boulevard de Louvain 13008 Marseille	 04 91 78 10 06	 contact@cerfah.fr	 Cerfah - Interfed	 www.cerfah.fr
---	---	---	--	---